

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 57 (1984)

Heft: [10]

Artikel: Le jeune face aux adultes

Autor: Montani, G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Liebe Lesu

Pessimismus, negative Haltung, Hoffnungslosigkeit und mangelndes Engagement sind heute leider weit verbreitet, auch bei Lehrern. Wenn unsere Jugend die schwierigen Probleme der Zukunft lösen soll, braucht sie optimistische, positive, hoffnungsvolle und engagierte Erzieher. Gabriel Montani, einer unserer engagierten Schulleiter, versuchte dies in seiner Schlussrede darzulegen.

Voraussichtlich im kommenden Jahr werden sich die Schweizer Stimmbürgerinnen und Stimmbürger zum Schuljahresbeginn im Spätsommer äussern müssen. Als Trauerspiel charakterisiert ein Journalist die bisherigen Bemühungen um eine einheitliche Lösung, vom gescheiterten Konkordat über den gescheiterten Bildungsartikel bis zu den Abstimmungen in den Kantonen Bern und Zürich im Jahre 1982, wohl nicht zu unrecht. Bei diesem Problem geht es doch primär um die Schulkinder, die beim Wohnungswechsel der Eltern, abgesehen von den unterschiedlichen Lehrplänen und Schulsystemen, noch mit der zusätzlichen Schwierigkeit des unterschiedlichen Schulbeginns zu kämpfen haben; nur sekundär ist die kantonale Schulhoheit betroffen. Es ist zu hoffen, dass auf dem unsympathischen Weg einer Bundeslösung das Problem bald einmal aus dem Wege geschafft werden kann. – Die Lese- und Rechtschreibschwäche, bekannt unter dem Namen Legasthenie, wird heute im allgemeinen rechtzeitig erkannt und auch behandelt. Neuerdings befasst man sich intensiv mit den Rechenstörungen, der Dyskalkulie. Der informative Artikel wurde vom Radio Studio Basel im Anschluss an eine Sendung: «Wenn nur dieses Rechnen nicht wäre . . .» veröffentlicht.



Le jeune face aux adultes

von G. Montani, Sion

Il est vain de répéter que nous vivons un tournant de civilisation, un ébranlement fondamental des structures économiques, sociales et spirituelles. Refuser de le voir, c'est s'obstiner à jouer une politique d'autruche, à fermer les yeux devant une réalité évidente.

Herausgeber / Editeur: Verband Schweiz. Privatschulen / Fédération Suisse des Ecoles privées
Redaktion / Rédaction: Dr. Fred Haenssler, Alpeneggstrasse 1, 3012 Bern, Telefon 031 / 23 35 35
Druck / Impression: Ott Verlag+Druck AG, 3607 Thun 7, Telefon 033 / 22 16 22
Inserate / Annonces: Ott Verlag Thun, Postfach 22, 3607 Thun 7, Telefon 033 / 22 16 22
Jahres-Abonnemente / Abonnement annuel: Fr. 30.– / Einzelhefte / Numéros isolés: Fr. 3.–
Erscheinungsweise / Mode de parution: Monatlich / Mensuel

Mais de là à concéder aux jeunes d'aujourd'hui, qui seront les adultes de demain, le droit inconditionnel à la démolition d'un monde en souffrance serait une erreur grave. Il s'agit bien plutôt de les armer des forces qui leur permettront de mieux le comprendre, de mieux s'en servir, et de maîtriser les vicissitudes inévitables d'une condition humaine.

Une jeunesse – le temps où l'on s'apprête à devenir un adulte – a toujours été une passe difficile.

Nous avons tous un jour lointain été dans le sein d'une mère, baignant dans les eaux paisibles, communiant – par l'inconscient – avec elle et tous ceux avant elle, à travers les âges, loin de tous les heurts et tous les bruits, dans une harmonie parfaite et dans le profond silence et la paix. Depuis l'expulsion de ce paradis, notre aspiration la plus profonde, gravée au plus profond de nous-mêmes, comme une soif inaltérable, est le besoin de retrouver cette harmonie pour nous et avec les autres.

C'est à la famille que revient la fonction primordiale de sécurisation d'un enfant. Ce sont les premières images de vie, la proximité charnelle et le rayonnement de l'harmonie des parents qui lui donneront le sentiment d'une sécurité, d'une possibilité de refuge à l'exilé, l'expulsé, une harmonie dont il pourra se servir de bouclier face un monde hostile, indifférent, manquant d'amour. C'est dans la famille que le jeune doit pouvoir trouver l'île de paix pour se défendre de l'angoisse de la vie. Et si ce besoin n'a pas été couvert, il sera difficile de le compenser. Et toutes les revendications d'une jeunesse mal aimée, sous ses apparences trompeuses, ne cacheront finalement qu'un immense appel au secours et la recherche d'un enracinement affectif profond. Mais il devra quitter son île de paix une fois de plus, et mettre le pied sur la terre ferme de la société humaine et de ses exigences. Et pour ce faire, il aura besoin d'adultes. Mais des adultes vrais. Pas des adolescents vieillissés qui n'ont pas dépassé leur propre stade de crise. Qui n'ont fait que rejeter leurs convictions anciennes, sans faire l'effort d'en rechercher d'autres. Qui ne sont pas assez libres eux-mêmes pour avoir l'autorité dont les jeunes ont besoin.

Notre siècle manque de pères porteurs d'autorité, responsables de l'ordre, de la justice, de l'harmonie et de la paix. Le jeune a besoin de l'autorité des adultes. Et s'il ne la trouve pas face lui, personnifiée par ses parents, ses maîtres et finalement tous les adultes qui eux aussi sont ses éducateurs, il se sent désécurisé, comme face à un monde qui n'a pas de bases solides, qui n'a pas de structures résistant à la tempête, qui n'a pas de convictions auxquelles mesurer les siennes pour les accepter ou les refuser.

Mais s'il ne trouve pas de vrais adultes en face, il souffrira même s'il prétend le contraire – d'une sorte d'angoisse, d'une non-résistance et du vide autour de lui.

Bien sûr, la révolte de l'adolescent est légitime. Il se trouve en contradiction. Les aspirations de son moi profond sont absolues. C'est l'harmonie totale qu'il exige; il veut faire du monde son île de paix. Or, ce monde ne répond pas à ces exigences. Trop d'inégalités, trop d'injustices, trop de violence, trop de hâte, trop de soif de possession et de puissance.

Il ne sortira pas de la révolte sans être épaulé par des guides sûrs. Mais la relation entre adultes et jeunes n'est pas une relation d'égalité. Trop souvent des responsables – parents, maîtres et autres ont opté pour un conformisme bon marché, allant jusqu'à se confondre, dans la tenue et dans le langage, à des adolescents. Ce n'est pas de copains que les jeunes ont besoin. Et bien souvent, l'agressivité des jeunes, le

pour but que de susciter en face d'eux de véritables adultes, libres et capables d'autorité, personnifiant un monde auquel il n'est pas indispensable de s'identifier, mais qui force le respect.

Comment alors résoudre ce dilemme, répondre à l'adolescence, se confronter au monde existant, le mettre en question, apprendre à faire la part des choses et trouver le chemin du compromis entre leurs aspirations absolues et la réalité décevante du monde qui les entoure?

Le refus n'est pas une solution, la fuite non plus. Et pourtant, combien sont tentés de s'y engager.

Etre libre c'est avoir accepté qu'il en est ainsi et avoir décidé d'apporter sa part à réaliser le meilleur monde possible, en s'inspirant toujours à nouveau de son immuable rêve d'harmonie, de paix et d'amour, et en s'armant de compréhension face à la discorde, l'indiscipline et la haine.

Certes, le chemin de la liberté est long et difficile, car la liberté n'est ni la révolte, ni le droit de se laisser aller, ni la libération de toutes contraintes, mais une libre acceptation de celles-ci.

Pour ce faire, le jeune a besoin de guides auxquels il peu s'identifier, qui représentent devant lui la vision d'un monde à partir de laquelle il peut concevoir sa propre image de son monde à lui. Et ce guide porteur d'autorité doit d'abord savoir lui-même obéir aux exigences de la part de vérité qu'il a acquise. Et le jeune ne se trompera pas. Il acceptera son autorité, s'il en est convaincu.

Ne nous leurrions pas: Si nous voulons être pour la jeunesse le garant d'un avenir possible, la promesse d'une vie heureuse, les ouvreurs vers des espoirs futurs, il faudra que notre autorité soit crédible, c'est-à-dire que nous soyons à leurs yeux la preuve tangible que la vie vaut la peine d'être vécue et que les engagements à prendre valent le prix qu'il faut y mettre.

Il est temps de se rappeler les forces fondamentales qui ont permis l'épanouissement de toute civilisation humaine. Notre jeunesse est aussi capable que n'importe quelle génération avant elle de recréer ce monde et de lui donner un visage plus humain. Et nous, les adultes, ayons le courage de ne pas toujours être dans le vent, à la mode nihiliste de dénigrement de nos propres valeurs. Souvenons-nous de nos convictions profondes, car il s'agira – par nos actes d'aujourd'hui de garantir et de sauvegarder pour un lendemain les valeurs immuables de la veille.

Demain n'est pas une terre promise, un paradis de miracles. Non, c'est le jardin que nous plantons aujourd'hui.

*Extraits de l'allocution
lors de la cérémonie de clôture 1983)*

Trauerspiel um einheitlichen Schuljahresbeginn

«Bundesdiktat» als letzter Ausweg, nachdem kantonale Sonderzügelein jede einheitliche Lösung verunmöglichten?

Im September hat sich der Ständerat mit 24 gegen 12 Stimmen für den Schuljahresbeginn im Spätsommer ausgesprochen und ist damit dem Nationalrat gefolgt, der im März den gleichen Entscheid gefällt hatte. Das letzte Wort haben nun die Stimm-